

VALMAG

LE MAGAZINE DU VALTOM // N°27 - Janvier 2019

SYNDICAT POUR LA VALORISATION ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

PÔLE VERNÉA : DÉCOUVREZ LES COULISSES D'UN ARRÊT TECHNIQUE



P4 VERNÉA

Les coulisses d'un arrêt technique



P8 TECHNIQUE

Le contenu de notre poubelle à la loupe



AUTOPSIE DE NOTRE POUBELLE !

Que consommons-nous ? Que jetons-nous ? Dans quelle poubelle ? En quelle quantité ?

Afin de gérer les déchets de manière optimale et de générer de nouvelles ressources, les collectivités en charge des déchets se doivent de connaître la composition exacte de la poubelle de leurs usagers.

Cette composition évolue dans le temps et est différente en fonction des territoires. Ce numéro du Valmag vous montre comment nous procédons pour réaliser une véritable « autopsie » de votre poubelle pour répondre au mieux aux enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

DANS LES COULISSES DU PÔLE DE VALORISATION VERNÉA

Parce-que ce numéro souhaite vous montrer l'envers du décor, venez découvrir comment est entretenu le pôle de valorisation Vernéa à Clermont-Ferrand. Installation classée pour la protection de l'environnement, bénéficiant des dernières technologies disponibles pour la valorisation des déchets, le pôle Vernéa doit faire l'objet de travaux de maintenance programmés durant des « arrêts techniques » afin de maintenir son niveau de performance. Ces travaux sont primordiaux dans la vie de l'usine.

NON AU PROJET DE HAUSSE DE LA FISCALITÉ DÉCHETS PRÉVUE PAR LE GOUVERNEMENT !

Les collectivités qui gèrent les déchets doivent payer une taxe pour l'élimination de tous les déchets qui ne sont pas recyclés. Cette taxe, qui va doubler dans les prochaines années et qui se répercute sur le contribuable local, est inefficace car environ 1 tiers des déchets des Français est impossible à recycler. Nous payons donc une taxe pour l'élimination des déchets, alors que les entreprises qui mettent des produits non recyclables sur le marché ne paient rien et que rien n'est fait pour recycler ce gisement. Cette taxe est d'autant plus injuste que les recettes vont au budget général de l'État et ne sont pas utilisées pour créer de nouvelles filières de recyclage ou réduire les déchets. Les élus du VALTOM ont voté une motion lors de notre comité syndical de novembre pour dénoncer cette fiscalité inefficace et réaffirmer leur soutien à une politique fiscale en faveur de l'économie circulaire et de la réduction de la production de déchets.

Laurent BATTUT, Président du VALTOM



Laurent BATTUT,
Président du VALTOM

OPPORTUNITÉ

AU SOMMAIRE

AU FIL DES ACTUS

VERNÉA

- LES COULISSES D'UN ARRÊT TECHNIQUE

TECHNIQUE

- LE CONTENU DE NOTRE POUBELLE À LA LOUPE

P3

P4*7

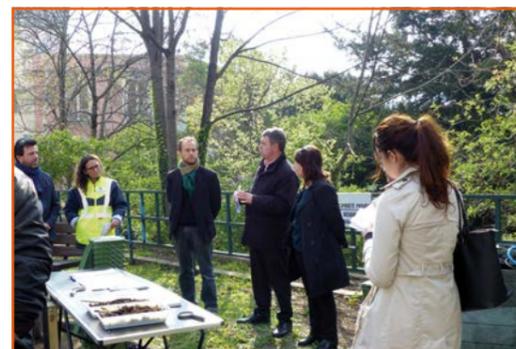
P8*11

Au fil des actus



P.3

DÉJÀ 10 ANS POUR LE COMPOSTAGE COLLECTIF EN PIED D'IMMEUBLE



Depuis 2008, le VALTOM a engagé un partenariat avec le bailleur social OPHIS pour la mise en place de composteurs en pied d'immeubles au sein de ses résidences.

Plus de 4 000 foyers ont aujourd'hui la possibilité de composter grâce à ce dispositif déployé sur 69 résidences réparties sur l'ensemble du territoire.

Au-delà des quantités de biodéchets détournés de la poubelle de déchets ménagers (plus de 1 700 tonnes ont été détournées depuis dix ans), la sensibilisation des habitants, la formation et l'implication des gardiens sont au cœur du dispositif. Bravo à eux et à l'OPHIS !

VOS BOUTEILLES PLASTIQUES SONT PLEINES D'AVENIR !



Seulement une bouteille sur deux est aujourd'hui triée en France. Sur 6,5 kg de bouteilles utilisées par an par un Puydômois, ce sont 3,1 kg qui finissent ainsi dans la poubelle des ordures ménagères et ne sont donc pas recyclés.

Les collectivités en charge de la collecte des déchets du territoire et le VALTOM se sont mobilisés en 2018 pour améliorer le geste de tri en lançant une campagne départementale de sensibilisation.

Un jeu concours « Plus vous trie, plus vous avez de chance de gagner ! » a été organisé à cette occasion, du 17 novembre au 1^{er} décembre dernier, invitant les usagers à glisser un bulletin de participation dans une bouteille avant de la déposer dans le bac de tri.

Près de 3 300 bouteilles participantes ont été collectées (soit 100 kg) sur les 3 centres de tri du territoire. **Félicitations aux 25 gagnants tirés au sort et merci à tous pour votre participation !**

DES ÉTUDIANTS IMPLIQUÉS, ADEPTES DU SYSTÈME D.



Système D, c'est l'appel à projets pour la réduction des déchets et l'économie circulaire lancé par le VALTOM.

Pour sa troisième édition, le VALTOM a souhaité cibler la population étudiante pour proposer des idées innovantes et respectueuses de l'environnement.

3 projets parmi les 13 déposés ont été retenus et bénéficieront d'un accompagnement et d'un soutien financier à hauteur de 1 500 € :

- velokit (transformation de vélos classiques en vélos électriques),
- les Patates d'Emma (transformation de pommes de terre cultivées localement en frites avec une livraison en véhicule non polluant),
- le plastique dans l'électronique porté par des étudiantes de VetagroSup (réflexion autour de la valorisation des plastiques dans les D3E*).

Système D permet de mettre en lumière le dynamisme de notre territoire et des personnes qui y vivent.

Vous avez un projet en lien avec l'économie circulaire, contactez le VALTOM afin de présenter votre idée et peut-être obtenir un coup de main dans sa mise en œuvre.

ABONNEZ-VOUS AU VALMAG

Pour recevoir les prochains numéros, merci de renvoyer le coupon ci-dessous à l'adresse suivante : VALTOM – Abonnement VALMAG - 1 chemin des Domaines de Beaulieu - 63000 CLERMONT-FERRAND ou par e-mail à : frobert@valtom63.fr

Je souhaite recevoir les prochains numéros du Valmag : Par mail Par courrier

Nom : Prénom :

Mail :

Adresse :

CP : Ville :

*D3E : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques



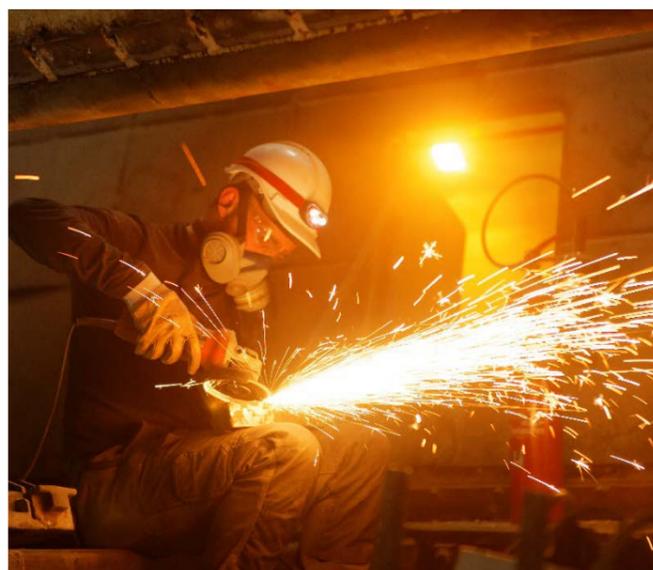
Chaque année, le pôle multifilière de valorisation Vernéa fait l'objet de deux arrêts techniques pour une durée d'un mois au total. Ce travail colossal mobilise une équipe conséquente. Ces travaux d'envergure nécessitent de la part des équipes de SUEZ, une grande organisation et beaucoup de rigueur car ils doivent être menés en toute sécurité en respectant un planning très précis.

A chaque arrêt, c'est en effet une centaine de personnes qui est mobilisée avec près de 20 corps de métiers intervenant sur l'installation soit deux fois plus de personnel que d'habitude : électro-mécaniciens, soudeurs, fumistes, soudeurs, électriciens, mécaniciens etc. Plus surprenant, artificiers et alpinistes font également partie de cette équipe. Ils sont les premiers à intervenir dans le four et la chaudière pour commencer à nettoyer et libérer l'accès au personnel intervenant dans ces 2 éléments de l'installation.

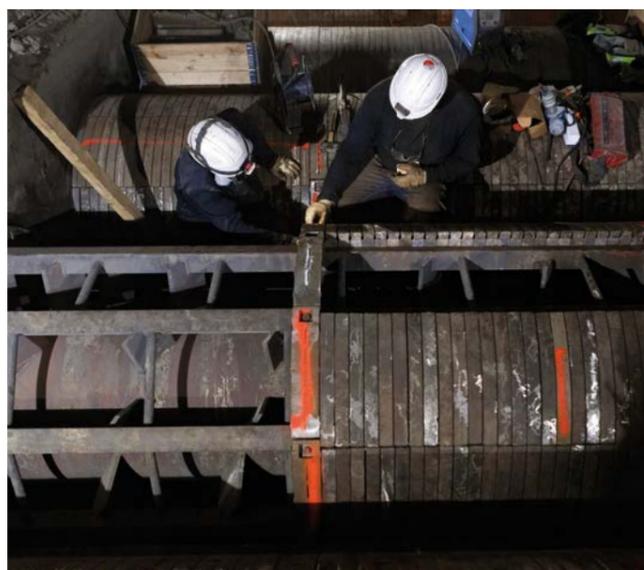
TOUR D'HORIZON EN IMAGES DES GRANDES ÉTAPES D'UN ARRÊT TECHNIQUE.



Vue intérieure du four avec ses 6 rouleaux rotatifs permettant de retourner les déchets pour optimiser la combustion. 21 tonnes de déchets sont incinérées toutes les heures



Réhabilitation des barreaux des rouleaux du four



Remontage des barreaux des rouleaux du four après nettoyage

*Mâchefers : résidus solides issus de la combustion des déchets. Après traitement (déferailage, criblage...) et analyse, ils sont valorisés en sous-couche routière.



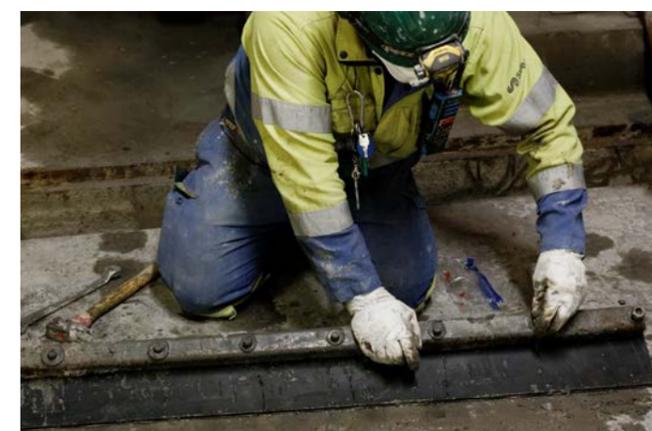
Changement de l'axe d'un extracteur de mâchefers*



Changement du tapis de transport des mâchefers*



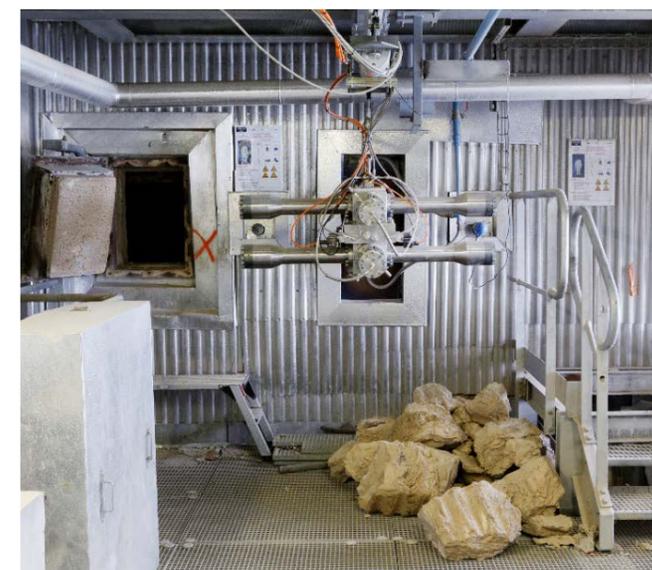
Réparation de la guillotine du puit des mâchefers*



Réhabilitation des racleurs vibrant des extracteurs de mâchefers*



Sablage de l'intérieur de la chaudière afin d'éliminer les résidus de combustion



Nettoyage de l'intérieur de la chaudière et extraction des blocs de résidus



Maintenance des analyseurs des effluents de la cheminée



Stockage en balles des déchets accueillis sur le site pendant l'arrêt



Mise en place de la maintenance des filtres à manches, un des dispositifs de traitement des fumées du site



Nettoyage et réutilisation des 1 560 filtres à manches



POINT DE VUE



Thierry Raynaud,
Directeur de sites Vernéa-Navarre

Pouvez-vous nous décrire les principales interventions qui ont lieu durant un arrêt technique ? Comment sont-elles définies ? Y a-t-il des obligations réglementaires ?

SUEZ réalise deux arrêts techniques par an sur le site de Vernéa : l'un d'une semaine en avril ; l'autre de trois semaines en septembre-octobre, avant la période hivernale.

Ces arrêts nous permettent de procéder à la maintenance lourde de l'unité de valorisation énergétique.

C'est principalement l'ensemble four et chaudière qui est concerné. On effectue les contrôles réglementaires liés aux équipements sous pression.

Tous les équipements du four sont inspectés. Chaque pièce d'usure, comme les barreaux équipant les rouleaux qui font avancer les déchets dans le four, est remplacée si nécessaire.

Les matériaux réfractaires, abîmés par les combustions successives, sont vérifiés. Leur rénovation, telle que le nettoyage ou le remplacement des surchauffeurs dans la chaudière, représente une part importante de la charge de travail.

Enfin, des maintenances spécifiques s'appliquent au turbo-alternateur et aux différents équipements de traitement des fumées, de la sortie de la chaudière jusqu'à la cheminée.

Quel est le coût moyen d'un arrêt technique ?

Ces arrêts techniques, indispensables pour faire perdurer l'équipement, représentent un poste de dépense important pour Vernéa. Leur montant annuel peut varier entre 2,3 et 3M€ par an selon les travaux à réaliser.

Que fait-on des déchets du territoire quand Vernéa est arrêté ?

Les capacités de stockage de Vernéa permettent d'absorber tous les flux habituels pendant une semaine d'arrêt. Au-delà, nous réalisons une mise en balles d'une partie des déchets et détournons parfois les déchets encombrants sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de Puy Long.



CARACTÉRISATION

Chaque habitant du territoire jette en moyenne 211 kg de déchets ménagers dans sa poubelle grise. Que contient précisément cette poubelle et surtout comment peut-on la réduire ? Pour le comprendre, le VALTOM et ses collectivités adhérentes ont lancé, en mars 2018, une campagne de caractérisation des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire.



A QUOI SERT UNE CARACTÉRISATION ?

Une campagne de caractérisation a plusieurs objectifs :

- **Connaître la composition type d'une poubelle de déchets ménagers ;** par exemple, la part et la nature des déchets recyclables encore présents dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) pour développer le tri de ces flux vers les bonnes filières. La connaissance de la quantité et de la composition des déchets ménagers est un élément clé de la politique de gestion des déchets. Cette connaissance est importante et constitue un outil de décision aussi bien dans le renforcement des actions de prévention que dans la mise en place d'équipements qui permettront une valorisation des déchets après la collecte.
- **Evaluer les gisements des filières dites de Responsabilité Elargie des Producteurs (REP),** principe qui découle de celui du pollueur-payeur : déchets d'emballages ménagers, piles et accumulateurs usagés, textiles usagés, médicaments non utilisés... Ces déchets disposent de système de collecte spécifique (poubelle jaune, collecte en magasin,...) et n'ont pas à se retrouver dans la poubelle grise.

Enfin des caractérisations sont également conduites sur les bennes de déchèteries afin d'en analyser le contenu et d'adapter au mieux les équipements.

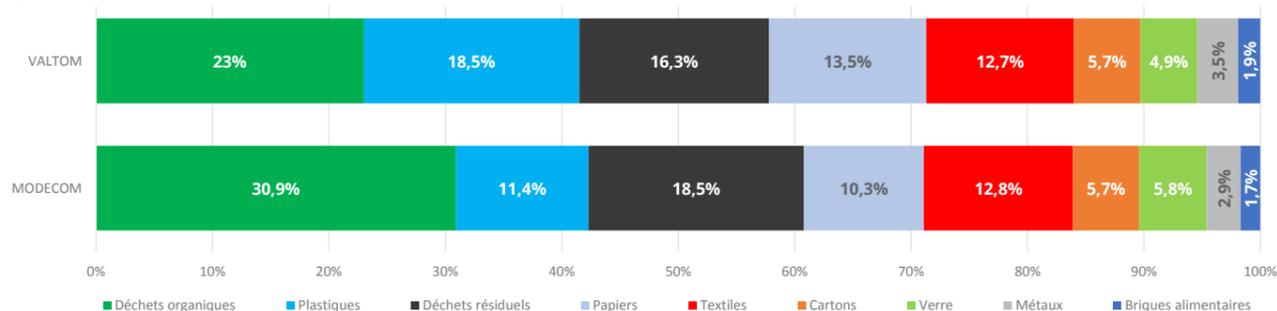
CAMPAGNE NATIONALE DE CARACTÉRISATION

L'Ademe a lancé il y a quelques mois sa nouvelle campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers, dite campagne Modecom*. Au total, 100 communes françaises ont été tirées au sort pour la caractérisation de leurs déchets ménagers et des collectes sélectives. 30 déchèteries seront également caractérisées sur l'ensemble de la France.

Les deux dernières campagnes nationales de caractérisation des déchets ménagers datent de 1993 et de 2007.

Depuis, de nombreuses évolutions ont eu lieu dans le domaine de la gestion des déchets (nouvelles réglementations, création de nouvelles filières REP, évolutions des comportements de consommation, etc.) et vont certainement engendrer des évolutions dans les résultats de cette campagne. Celle-ci comporte d'ailleurs quelques nouveautés par rapport aux précédentes. Pour les ordures ménagères, l'analyse sera affinée pour essayer de mieux appréhender l'ampleur du gaspillage alimentaire. A cette fin, de nouvelles sous-catégories ont été créées. Par exemple, une pomme partiellement croquée et jetée sera considérée comme contribuant au gaspillage alimentaire.

— COMPARAISON DE LA COMPOSITION DES OMR* DU VALTOM AVEC LA MOYENNE NATIONALE MODECOM 2007 —



DES DÉCHETS MÉNAGERS

LEXIQUE
*MODECOM : méthode de caractérisation des ordures ménagères
*OMR : ordures ménagères résiduelles

COMMENT SE DÉROULE UNE CARACTÉRISATION ?

Pendant plusieurs jours, les déchets des ménages (la poubelle grise) de 48 secteurs « témoins » répartis sur les 9 collectivités adhérentes au VALTOM ont été collectés et acheminés exceptionnellement sur le site de Puy-Long à Clermont-Ferrand. L'équipe de tri a alors prélevé au hasard des sacs poubelles sur le tas obtenu en essayant d'en prendre de tous types (différentes couleurs, différentes tailles) afin d'analyser les déchets d'un maximum de ménages différents.

Enfin, une équipe du bureau d'études chargée de la caractérisation a pesé, échantillonné et trié ces déchets en 13 catégories (exemple : papiers,...) et 39 sous-catégories (Emballages papiers, Journaux Magazines Revues, Imprimés publicitaires, Papiers de bureau, Autres papiers). Le coût d'une telle campagne est de 30 000€ (subventionné à hauteur de 50 % par l'ADEME dans le cadre de son plan d'accompagnement de la fonction tri).



L'ensemble de l'échantillon à caractériser est passé sur une table de tri à trous de diamètres 100 mm et 20 mm, conformément à la norme.



Les déchets supérieurs à 100 mm sont triés et déposés dans les contenants correspondant à leur catégorie*. Ensuite, tous les contenants sont pesés puis vidés.

*D'autres catégories s'ajoutent à celles présentées ci-dessus : composites, déchets textiles, textiles sanitaires, combustibles non classés, déchets ménagers spéciaux et « fines ».



CARACTÉRISATION

DES DÉCHETS MÉNAGERS

Les résultats de la campagne permettent de nous éclairer sur nos comportements et les axes de progression possibles pour réduire le poids de notre poubelle et recycler ce qui peut l'être. Ainsi, sur la totalité des ordures ménagères résiduelles du VALTOM seulement 30% correspondent à des déchets ultimes et ne peuvent faire l'objet de recyclage, compostage ou mise en déchèterie. Les 70% restants peuvent faire l'objet de valorisations diverses si ils sont bien triés.

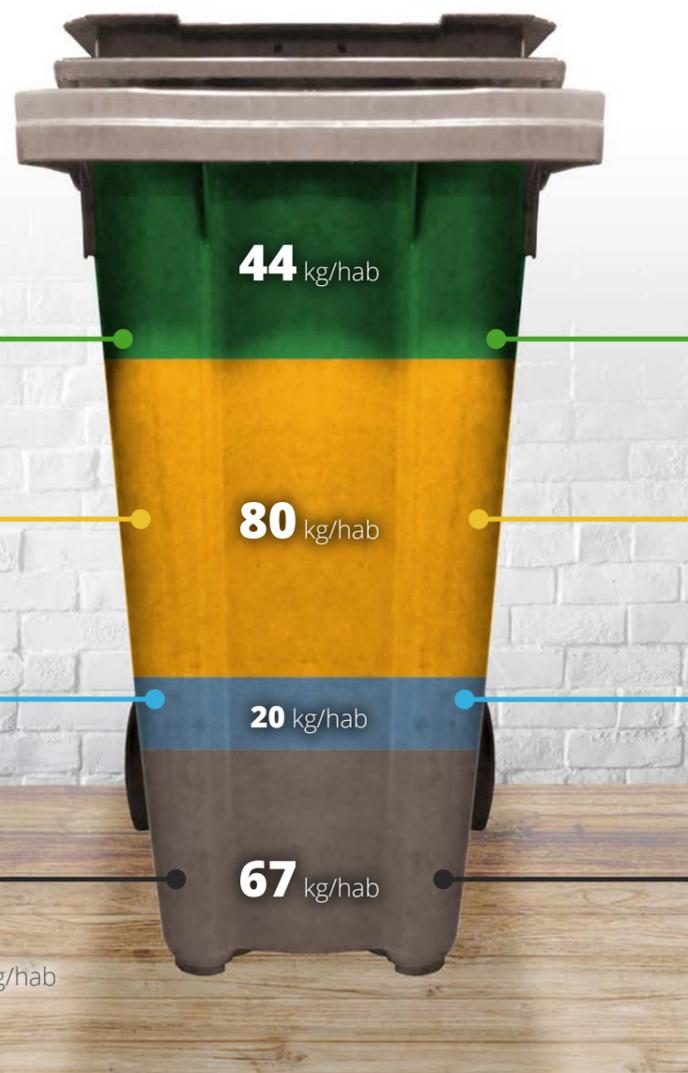
Lorsque les Français sont interrogés sur leur pratique quotidienne de gestes éco-citoyens, le tri des déchets est une des pratiques les plus citées après l'utilisation de sacs réutilisables pour les courses et l'extinction de la lumière après avoir quitté une pièce. (Sondage Institut CSA 2015).

67 % des Français déclarent trier leurs déchets. Comment amener les non trieurs à adopter ce geste ? Comment éviter les erreurs de tri ? Comment évaluer et adapter les dispositifs de collecte ?

La caractérisation des poubelles d'ordures ménagères du territoire du VALTOM est un élément d'analyse essentiel. La campagne 2018 démontre que 70 % du contenu de notre poubelle grise ne devraient pas se retrouver dans ce bac mais être orienté vers un dispositif permettant son recyclage ou sa valorisation matière ou organique.

NOTRE POUBELLE 2018

En moyenne, chaque habitant du territoire du VALTOM jette à l'année **211 KG** de déchets (OMR)

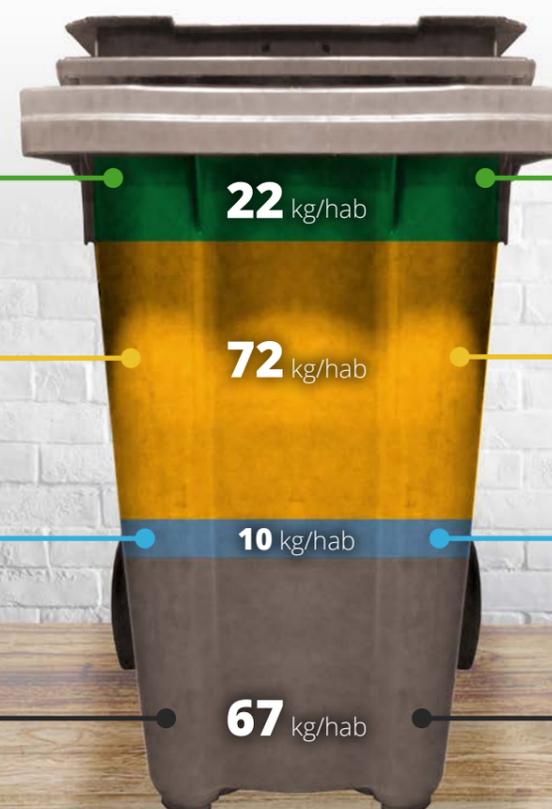


DES PROGRÈS ENCORE POSSIBLES ET NÉCESSAIRES :

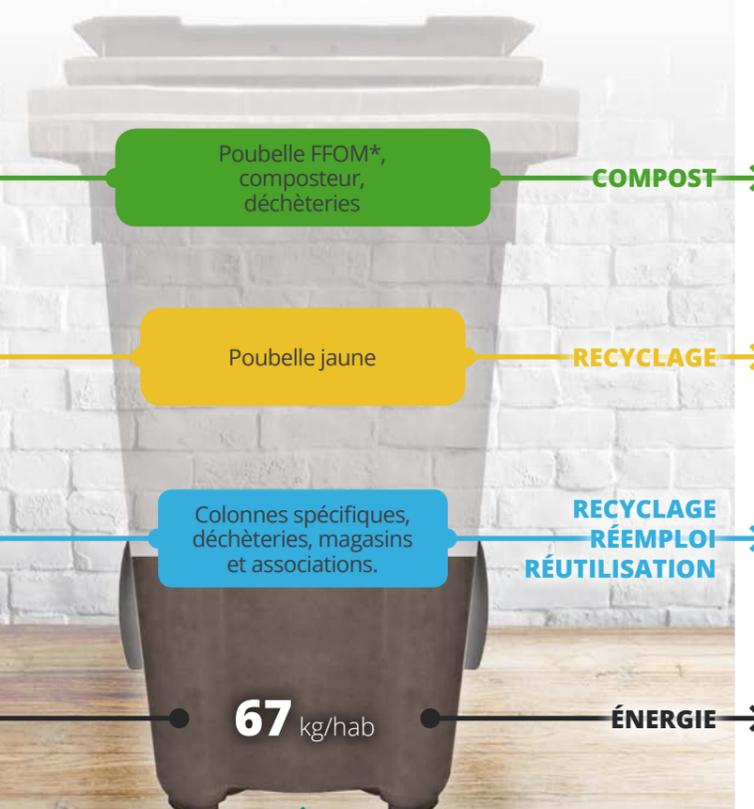
Dans un contexte réglementaire en mutation (loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte ambitieuse, feuille de route Economie Circulaire pour gérer nos déchets comme des ressources, Plan Régional de Gestion des Déchets Ménagers qui vise à décliner localement les contraintes réglementaires, tarification incitative), le projet du VALTOM et de ses collectivités adhérentes est de diminuer la part de déchets valorisables encore présente dans la poubelle grise grâce à un programme d'actions et des objectifs chiffrés :

- Réduire notre production de déchets**
(lutte contre le gaspillage alimentaire, développement du réemploi et de la réparation,...).
- Orienter les bons déchets vers la bonne filière**
(collecte des déchets organiques, compostage, extension des consignes de tri pour les plastiques,...).
- Des objectifs chiffrés :**
 - 10 % de déchets recyclables dans notre poubelles de déchets ménagers,
 - 55 % en 2020, 65 % en 2025 de valorisation matière des déchets non dangereux non inertes,
 - 50 % de déchets organiques dans la poubelle grise,
 - 50 % de stockage des déchets en 2025 (par rapport à 2010).

OBJECTIF 2025 : 171 KG



NOTRE IDÉAL



Si nous orientons correctement les déchets qui n'ont rien à faire dans ce bac, voici ce qu'il devrait rester de notre poubelle grise.

TU VEUX FAIRE QUOI QUAND TU SERAS GRAND ?



ORIENTÉS VERS LE BAC DE TRI VOS FLACONS ET BOUTEILLES SONT TOUS PLEIN D'AVENIR

VALTOM



**TOUS LES FLACONS ET BOUTEILLES PLASTIQUES VIDES SE RECYCLENT.
PENSEZ AU TRI !**

Valmag n°27 - janvier 2019
Magazine du VALTOM
1 chemin des Domaines de Beaulieu
63000 Clermont-Ferrand
www.valtom63.fr

Directeur de publication : Laurent BATTUT
Responsable de rédaction : Olivier MEZZALIRA
Rédaction : VALTOM / M. Fritzen, C. Joulin, F. Robert
Crédit photos : VALTOM, Vernéa
Maquette et réalisation : VALTOM / F. Dal Moro



Impression : L'imprimeur
63200 Mozac
Diffusion : VALTOM
Tirage : 4 500 exemplaires
Dépôt légal à parution - ISSN : 1767 - 6339